

Nombre de membres
en exercice :
15

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Membres présents :
11

Membre excusé
avec procuration
1

Séance du jeudi 22 février 2024
dans la Salle de réunion de l'Annexe de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le vingt-deux février de l'an deux mille vingt-quatre)

Membre excusé
1

sous la présidence de Madame Valérie MEYER, Vice-Présidente

Membres absents
2

Présents : 11

Mme Valérie MEYER, Mme Marie ADAM, M. Christophe EHRET, Mme Josiane FORÊT,
M. Mathieu GARÉ, Mme Danielle GRUMET, Mme Sylvie KUENEMANN, Mme Maryse LOUIS,
Mme Catherine MATHIEU-BECHT, Mme Dominique SCHNEIDER, M. Raphaël SPADARO,

Excusé avec procuration : 1

M. Eddie WAESELYNCK procuration à M. SPADARO

Excusée : 1

Mme Rachel BAECHEL

Absents : 2

M. Gilbert GOEPFERT
M. Fernand THUET

POINT SPÉCIFIQUE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

4. Approbation des secours du 1^{er} octobre au 31 décembre 2023

a. Bons alimentaires

Pour la période courant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2023, un montant de **1 582,50 €** a été accordé au titre des secours ponctuels.

Période	Montant
1 ^{er} octobre au 31 décembre 2023	1 582,50 €

Pour la période du 4^{ème} trimestre 2023, le C.C.A.S. est venu en aide à **12 familles** en délivrant au total **26 bons alimentaires**.

b. Accès et vignettes Pass'Joker

Pour la période courant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2023, un montant de **34,00 €** a été accordé au titre de la prise en charge des vignettes mensuelles pour le Pass'Joker.

.../...

Pour la période du 4^{ème} trimestre 2023, le C.C.A.S. a délivré :

- **13 accès** au Pass'Joker à destination de **13 personnes** ;
- **2 vignettes mensuelles** ont été prises en charge pour **1 personne**.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

décide à l'unanimité :

- **d'approuver le montant des secours attribués ;**
- **d'imputer la dépense en section de Fonctionnement au titre des charges générales-65133 « secours d'urgence ».**

Délibéré comme dessus,
Pour extrait conforme,

Rixheim, le 05/03/2024

Pour la Présidente,
la Vice-Présidente :

SOUS-PREFECTURE

12 MARS 2024

DE MULHOUSE



Valérie MEYER